

# LA SIDRA DE LA SEMAINE

## DE LA JEUNESSE LOUBAVITCH DE GRENOBLE

**CHABBAT TOLDOT**  
**21 NOVEMBRE 2020 – 5 KISLEV 5781**

06

### LA PARACHA EN BREF

#### TOLDOT (GENÈSE 25,19 - 28,9)

Its'hak épouse Rivkah. Vingt ans durant, ils restent sans enfants, puis voient leurs prières exaucées. Mais Rivkah connaît une grossesse difficile, car "les enfants luttèrent en elle". D.ieu lui dit : "Deux nations sont dans ton sein. L'aîné obéira au plus jeune".

Essav (Esaï) apparaît le premier suivi par Yaakov tenant, de la main, le talon de son frère. Essav devient "un chasseur rusé, un homme des champs", Yaakov est "un homme intègre", qui demeure dans les tentes de l'étude. Its'hak préfère Essav, Rivkah aime Yaakov. Rentrant d'une chasse, fatigué et affamé, Essav vend son droit d'aînesse à Yaakov contre un plat de lentilles rouges.

À Gherar, chez les Philistins, Its'hak présente Rivkah comme sa sœur, de crainte que, du fait de la beauté de son épouse, on ne veuille le tuer. Il sème et recueille de considérables récoltes, rouvre les puits d'Avraham et en creuse de nouveaux. Les deux premiers sont l'objet de disputes avec les Philistins. Du troisième, il peut jouir paisiblement. D.ieu se révèle à lui en disant : "Je te bénirai et Je te multiplierai pour l'amour d'Avraham mon serviteur".

Essav épouse deux femmes hittites. Its'hak, vieillissant, devient aveugle. Il exprime le désir de bénir Essav avant de mourir. Pendant qu'Essav s'en est allé chasser le gibier favori de son père, Rivkah fait revêtir à Yaakov des vêtements d'Essav et enveloppe ses mains et son cou de peau de chevreau pour qu'il paraisse velu comme lui. Elle prépare un mets, identique à celui qu'Essav était allé quérir pour recevoir la bénédiction, et le remet à Yaakov. Its'hak bénit alors Yaakov de jouir "de la rosée des cieux et des sucs de la terre" et lui promet la domination sur son frère. Quand Essav, de retour, découvre la supercherie, Its'hak ne peut plus que lui annoncer qu'il vivra par l'épée et qu'il sera tributaire de son frère, mais que, lorsque Yaakov sera défaillant, il perdra sa suprématie sur lui.

Yaakov s'en retourne à 'Haran pour fuir la colère d'Essav et y trouver une épouse dans la famille de Laban, son oncle maternel. Essav prend une troisième femme, Ma'hlat, fille d'Ichmaël.

**ALLUMAGE 16h45 SORTIE 17h50**

**Pose des Téfilines** : à partir de 6h47 jusqu'au 22/11  
à partir de 6h53 du 23 au 27/11

**Heure limite** Jusqu'au 21/11 1<sup>ère</sup> h 9h13 2<sup>ème</sup> h 9h59  
**du Chéma** Du 22 au 26/11 1<sup>ère</sup> h 9h17 2<sup>ème</sup> h 10h03

**Roch 'Hodech** : Mardi 17/11

### VIVRE AVEC SON TEMPS

Adapté d'un discours du Rabbi de

#### TOLDOT

##### *La double "tromperie" de Yaakov*

Essav revient des champs, épuisé et affamé. Il demande à Yaakov de lui apporter des lentilles. Yaakov lui demande alors, en échange, de lui vendre son droit d'aînesse. Essav accepte avec joie, comme le relate la Torah.

Les années passent. Essav commence à regretter sa vente. Its'hak, sentant sa fin approcher, le convoque et lui propose de le bénir. Rivkah les entend et dit à Yaakov de se "déguiser" en Essav afin d'obtenir, à sa place, la bénédiction. Quand Essav prend conscience qu'il a perdu les bénédictions au profit de Yaakov, il s'écrie : "Est-ce pour cela qu'il est appelé Yaakov ? Il m'a trompé à deux reprises ! Il a pris mon droit d'aînesse et voici que maintenant il a pris ma bénédiction !"

Pourquoi Essav évoque-t-il le droit d'aînesse ?

S'il l'avait cédé avec joie, comme ce fut le cas, cela justifiait le fait que Yaakov reçoive les bénédictions d'Its'hak, destinées à l'aîné. C'est avec l'accord d'Essav que Yaakov possédait le droit d'aînesse. Essav n'avait donc aucun argument à soulever contre lui. Dès lors, pourquoi avança-t-il cette raison défavorable pour lui et propice pour Yaakov ?

Essav, peu connu pour être honnête ou intègre, aurait dû éluder cet épisode. Il aurait dû se plaindre, en tant que premier-né légitime (et donc logiquement détenteur du droit d'aînesse).

Une autre question a été soulevée par nos Sages. Pourquoi Essav dit-il : "et voici que *maintenant* il a pris ma bénédiction" ? Que vient indiquer ce "maintenant" ?

##### *Le désir profond d'Essav*

L'on peut proposer une réponse en s'appuyant sur la signification que donne la 'Hassidout sur le *Yétsèr Hara*, "penchant vers le mal", ou le Satan, chargés par D.ieu de nous inciter à pécher. (Suite p.2)

**CHABBAT CHALOM**

Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi déclare dans le Tanya, citant le Zohar, que le Satan lui-même désire que nous repoussions ses flatteries et que nous résistions à la tentation du péché. Le Zohar compare le Satan à une femme de mauvaise réputation payée par le roi pour tester la moralité du prince. En réalité, le roi veut, plus que tout au monde, que le prince résiste. Le cas échéant, la femme en sera encore mieux récompensée.

Le Satan lui aussi veut que nous résistions à ses efforts pour nous pousser à la tentation, mais il ne peut montrer ce désir car cela minerait l'épreuve et saboterait la mission pour laquelle il a été choisi.

Essav est le symbole du Satan. C'est celui qui n'a de cesse de se battre pour détruire Yaakov. Plus tard, dans la Paracha, Yaakov devra combattre un ange que nos Sages identifient comme l'ange d'Essav, le Satan.

Mais son intention profonde est qu'on réussisse à lui résister.

Cependant, cela ne peut se révéler. D.ieu lui a donné la mission peu enviable d'être l'incitateur, le séducteur et le semeur de troubles par excellence. C'est le rôle que lui a réservé D.ieu et jusqu'à Machia'h, il ne peut le compromettre.

#### *La force de la Techouva pour annihiler les malédictions*

Cependant, l'on peut suggérer qu'il y a une exception à la règle qui veut que le Satan ne puisse se soustraire à son propre rôle. Quand une personne cherche à faire Techouva, à revenir vers D.ieu, D.ieu l'aide pour que cela puisse arriver. Cette assistance vient sous la forme d'une permission donnée au Satan/Yetser Hara de "dévier" dans ses efforts pour donner à la personne les moyens de garder les bénédictions.

Le Midrach déclare que dans les mots "Maintenant Israël, ton D.ieu, que demande-t-Il de toi?", le terme "maintenant" se réfère exclusivement à la Techouva.

C'est ainsi que Essav, le Satan, ajoute le mot "maintenant", comme pour nous dire à nous, la progéniture de Yaakov : "si tu fais Techouva Je Me porterai garant de tes bénédictions et justifierai ton droit sur elles, sur la base que tu as reçu le droit d'aïnesse."

#### *Yaakov l'homme du futur*

A un niveau plus simple, on peut aussi expliquer pourquoi Essav ajouta que Yaakov lui avait pris le droit d'aïnesse.

S'il le lui avait cédé si facilement c'est parce qu'il pensait que c'était un don spirituel qui impliquait des responsabilités dont les dividendes ne seraient acquis que dans le monde futur. Tout d'abord, il ne tenait pas aux responsabilités, et d'autre part il ne voulait pas attendre sa récompense dans le monde futur.

Il pensait donc que ce droit appartenait bel et bien à Yaakov, qui avait toujours manifesté son intérêt pour le futur.

Cela était d'ailleurs confirmé par leurs noms eux-mêmes. En effet, le nom de Yaakov comporte la lettre *youd*, qui en hébreu indique le futur, et la seconde partie de son nom, *ékèv*, signifie "talon" ou "à la fin".

En revanche, le nom d'Essav est lié au mot qui implique l'action et donc se réfère à ce monde matériel.

Mais quand Yaakov s'appropriait des bénédictions de son père, Essav pâlit. Si les bénédictions ne devaient survenir que dans le monde futur, comment Yaakov, en toute bonne conscience, pouvait-il recevoir des bénédictions pour ici et maintenant ?

C'est pour cela qu'il cria à son père que son frère était appelé Yaakov, non parce qu'il était centré sur le futur mais parce qu'il était sournois : il voulait le droit d'aïnesse pour le futur mais aussi les bénédictions pour le présent.

Et pourtant, nous savons que Yaakov avait été envoyé par sa mère Rivkah. Elle avait un don de prophétie supérieur à celui de son époux, comme cela est rapporté à propos de toutes les Matriarches. Yaakov n'était donc pas coupable d'avoir volé les bénédictions. La preuve en est qu'après avoir découvert la ruse, Its'hak les lui confirma.

Comment tout cela est-il possible ? Comment répondre à l'argumentaire d'Essav ? De plus, si Yaakov savait que le droit d'aïnesse était également valable pour le présent mais qu'Essav l'ignorait, cela aurait dû rendre la vente caduque !

#### *Le futur est maintenant*

La réponse réside dans la force mystérieuse de Yaakov pour introduire le futur dans le présent. Yaakov, tout en étant complètement absorbé par la quête de matérialité dans ce monde, était concentré sur le futur.

Il est dit des Patriarches que D.ieu leur donna, dans ce monde, un avant-goût du futur. C'est particulièrement le cas de Yaakov, dont il est dit qu'il reçut un héritage éternel, et qu'il correspond, de façon métaphorique, au Troisième Temple qui sera éternel.

## *Sefer Hamitsvot du Rambam*

Retrouvez cette étude dans son intégralité sur [loubavitch.fr](http://loubavitch.fr)

#### Mardi 17 Novembre

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever la dîme des produits de la terre.

#### Mercredi 18 Novembre

Même étude que celle du 17 Novembre.

#### Jeudi 19 Novembre

Même étude que celle du 17 Novembre.

#### Vendredi 20 Novembre

Même étude que celle du 17 Novembre.

#### Chabbat 21 Novembre

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever la dîme des produits de la terre.

Mitsva positive n° 128 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever la deuxième dîme.

Mitsva négative n° 152 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de dépenser l'argent du rachat de la seconde dîme pour tout autre usage que la nourriture ou la boisson.

#### Dimanche 22 Novembre

Mitsva négative n° 150 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la seconde dîme en cas d'impureté, avant de l'avoir rachetée, même à Jérusalem, car la règle générale est qu'une seconde dîme devenue impure doit être rachetée, même à Jérusalem.

Mitsva négative n° 151 : Il est interdit à une personne en deuil (Onen) de consommer la seconde dîme.

#### Lundi 23 Novembre

Mitsva négative n° 141 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme des céréales [non encore rachetée] en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 142 : Il nous est interdit de consommer la seconde dîme du vin en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 143 : Il nous est interdit de consommer la seconde dîme de l'huile [non encore rachetée] hors de Jérusalem.

#### Mardi 9 Novembre

Mitsva positive n° 119 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que tous [les fruits des] arbres de la quatrième année soient consacrés.

## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### HOMMAGE AU GRAND- RABBIN SACKS

(Décédé le Chabbat 7 Novembre 2020)

On m'a demandé d'évoquer un sujet bien particulier : la fierté d'être juif. Parfois nous sommes fiers d'être juifs et parfois nous ressentons une certaine ambivalence quant à qui nous sommes. Je voudrais vous raconter différentes anecdotes à ce sujet. Mon père, de mémoire bénie, était un aristocrate de l'élite juive : il vendait des vêtements sur le marché. Il était arrivé en Angleterre comme un immigrant, d'une famille pauvre ; il dut quitter l'école à quinze ans et se lança dans les affaires, mais ne réussit jamais. Cependant, il marchait fièrement comme un Juif.

Quand j'étais petit, personne en Angleterre ne pouvait même penser marcher dans la rue avec une kippa. Je me souviens qu'une fois, alors que je sortais de la synagogue avec mon père et que je portais la kippa, un homme très sympathique sortit de la synagogue avec nous et remarqua devant mon père : "M. Sacks, je crois que votre fils a oublié d'enlever sa Kippa". Mon père se tourna vers lui et déclara d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : "Aucun de mes fils ne sera jamais honteux d'être juif !"

\*\*\*

En novembre 1994, je revenais d'Israël pour une occasion tragique, l'enterrement du Premier Ministre Its'hak Rabin, et j'avais été invité à partager l'avion du Prince Charles et Tony Blair, juste nous trois : un avion royal d'accord, mais un tout petit avion : si vous êtes invité à le prendre, vous réfléchirez à deux fois car c'est vraiment un tout petit avion, il prend deux fois plus de temps car il doit faire une escale - pour refaire le plein sans doute. Un voyage qui normalement prend quatre heures en prenait huit. J'étais donc dans cet avion, coincé entre le prince Charles et le premier Ministre, et je me demandai : que vais-je faire tout ce temps ?

Je me suis demandé ce que mon père de mémoire bénie aurait fait dans ces conditions. J'ai sorti mon 'Houmach, vous savez, la Bible hébraïque avec tous les commentaires en hébreu, et je me suis mis à étudier la Sidra de la semaine. Je ne sais pas si vous avez déjà vu un 'Houmach hébraïque mais il n'existe aucun livre en anglais qui ressemble à cela, même Shakespeare avec tous ses commentaires ne ressemble pas à cela. Et Tony Blair regarde et me demande ce que c'est. Alors je lui explique : cela, c'est le texte de la Torah, cela c'est le commentaire de Rachi, un fameux commentateur de France au

11<sup>ème</sup> siècle, et là, c'est le Rachbam, son petit-fils qui n'est jamais d'accord avec lui, ce qui est une façon juive d'agir, et je lui raconte Ibn Ezra... Tony Blair est fasciné et me demande de lui enseigner ce passage. Alors je commence à enseigner à Tony Blair la Sidra de la semaine. Et le Prince Charles, qui est assis à côté, s'intéresse et écoute attentivement pendant que je donne un Chiour, un cours sur la Paracha pendant une heure ! Au futur roi et à l'actuel Premier Ministre d'Angleterre ! A partir de cet instant s'est développée entre nous une profonde amitié, une amitié personnelle même.

A la fin, je repensai pour moi-même au verset des Tehilim (Psaumes) : "Je parlerai de Tes Lois devant des princes et je n'aurai pas honte". A la suite de cela, je constatai une règle générale (qui n'est peut-être valable qu'en Angleterre, je ne sais pas si cela s'applique aussi aux États-Unis) : les non-Juifs respectent les Juifs qui respectent leur judaïsme ; et ils sont embarrassés par les Juifs qui sont embarrassés par leur judaïsme ou qui critiquent Israël. Éprouver de la fierté d'être juif peut être très puissant, même si nous ne sommes qu'un tout petit peuple.

\*\*\*

Avez-vous entendu parler d'un extraordinaire philosophe français du nom de Voltaire ? Quelqu'un qui aimait tout le monde sauf les Juifs. En 1756, il publia un pamphlet dans lequel il prétendait que les Juifs n'avaient en rien contribué à la civilisation. Depuis il y a eu Einstein, Durkheim, Lévi-Strauss, Freud et tant d'autres, au point que si - comme Carl Jung, le non-Juif de service - vous n'êtes pas juif, vous devez entreprendre une psychanalyse. Nous avons le plus grand pourcentage de Prix Nobel, de médailles Field, de grands maîtres d'échecs... Nous avons même des hérétiques : Spinoza, Marx et Freud ; sauf peut-être Charles Darwin, qui n'était pas juif et j'ignore pourquoi : c'était certainement dû à une erreur dans la mutation génétique !

\*\*\*

J'ai été invité par la reine d'Angleterre pour être anobli au rang de *knight*, chevalier. On a construit spécialement pour moi une sorte de rampe sur laquelle je pouvais m'appuyer, car de fait, un *knight* doit se prosterner devant la reine. Or un Juif ne se prosterne pas, n'est-ce pas ? J'ai donc fait une sorte de petite révérence - c'est une histoire vraie que je vous raconte - et j'ai vu la reine se pencher vers le prince Philippe et lui demander : "Pourquoi ce *knight* est-il différent de tous les autres *knights* ?" (Ce qui peut aussi s'entendre comme : "Pourquoi cette nuit est-elle différente de toutes les autres nuits ?", question traditionnelle du Ma Nichtana récité au Séder de Pessa'h). C'est une histoire vraie ! Qu'y pouvons-nous ? Notre premier souvenir du judaïsme, c'est le Ma Nichtana, poser des questions, la première chose qu'on apprend à un enfant juif, c'est poser des questions !

Un non-juif, vous devez le payer pour poser des questions, un Juif vous devez le payer pour qu'il ne pose pas de questions !

*Rav Jonathan Sacks, Grand Rabbin d'Angleterre (dans un discours sur COL Live), traduit par Feiga Lubecki*

### \* EDITORIAL \*

### QUAND JAILLIT LA VIE

Sans doute l'attendions-nous cette année avec une impatience plus grande qu'à l'accoutumée. Le mois de Kislev commence cette semaine. Il serait bien facile de n'y voir qu'un non-événement : après tout, il ne s'agit apparemment que d'un mois dans le cycle annuel, parmi d'autres. Pourtant, il faut percevoir l'ampleur du changement qu'il introduit : il est un mois d'une joie intense et profonde. Il est clair que cela est bien précieux en un temps où l'horizon peut paraître assombri par des dérèglements de tous ordres, sanitaires, politiques ou sociaux. A l'orée du nouveau mois, osons donc cet acte littéralement révolutionnaire : donnons-nous le temps de réfléchir à ce que cela implique. Prenons la respiration de la réflexion pour entrer avec force dans la période qui s'ouvre.

Bien sûr, le nom de Kislev évoque immédiatement les images traditionnelles de 'Hanoucca et les idées que cette fête porte : la lumière qui chasse l'obscurité, le chandelier de la fête allumé, la victoire de la liberté sur l'oppression etc. Cela fait penser à ces beaux livres où sont rassemblées toutes les choses qui rendent la vie plus belle. Cette joie-là nous accompagne dès le début du mois et, même si elle est limitée dans le temps, dès son apparition, elle ne nous abandonne pas.

Mais Kislev, c'est aussi un autre point phare : le 19 du mois. Le temps viendra de s'y attarder plus particulièrement mais souvenons-nous de ce qu'il incarne : le jaillissement de la partie profonde de la Torah par l'œuvre de Rabbi Chnéor Zalman, l'auteur du Tanya, comme une éruption de sagesse dans un monde en attente de renaissance. Cette joie est différente de celle décrite plus haut même si, chronologiquement, elle intervient en premier. Sans doute est-elle plus délicate à appréhender. On parle de profondeur de la Torah, de connaissance, en substance de concepts présentés habituellement comme éloignés de ce sentiment de joie simple qui réchauffe le cœur. Pourtant, ce qui se révèle ici, c'est bien une dimension supérieure. On reconnaît essentiellement la joie au fait qu'elle est capable de briser toute limite, de conduire au-delà de soi ; c'est bien d'une sorte de transcendance qu'il est question. (*Suite p. 4*)

## LE COIN DE LA HALAKHA

### PEUT-ON JOUER A LA POUPEE ?

La Torah interdit de sculpter une forme humaine, comme il est écrit : "Vous ne ferez pas avec Moi d'idoles" (*Chemot - Exode 20:20*).

Il est interdit de fabriquer des formes ou des statues sculptées pour leur côté esthétique et qui peuvent subsister pendant de longues périodes. Cependant, les formes qui ne durent pas longtemps ou qui sont conçues pour l'apprentissage ou pour le jeu sont permises.

Les poupées sont conçues pour les enfants, donc pour un usage limité. De plus, souvent les enfants les laissent traîner dans des endroits qui ne sont pas honorables et il n'y a donc même pas l'ombre d'un doute qu'il est permis de laisser les enfants jouer à la poupée.

A ce propos : il est aussi écrit : "Vous ne ferez pas de forme de Mes serviteurs qui Me servent dans les hauteurs". On n'a donc pas le droit de représenter les astres (soleil, lune et étoiles), même si ce ne sont pas des objets en relief (à moins qu'on en ait besoin pour ses études).

On ne fera donc pas figurer ces astres dans les logos des entreprises ou institutions, les publicités, les dessins d'enfants etc. On peut à la rigueur permettre de les représenter à moitié donc pas en entier, sur le coin d'une page par exemple.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh - *Si'hat Hachavoua* n° 1677)

### COURS AU BETH 'HABAD

**Tous les jours de la semaine** : Guemara 9h30-10h30

**Dimanche** : Michna Junior 9h30-10h30

Guemara Junior 10h30-11h30

**Lundi** : Révision du cours de Guemara 19h30 après Arvit

**Mardi** : 18h30 Cours d'hébreu moderne pour les dames, 2 niveaux, puis 19h00 Cours des dames : pensée juive, lois, 'Hassidout (*Mesdames, veuillez nous appeler si vous n'êtes pas déjà sur notre liste d'appel*)

**Mercredi** : Tanya, philosophie 'hassidique 18h30-19h30

**Jeudi** : 'Hassidout 11h30-12h30

'Houmach - Si'hot 19h30 après Arvit

### PRIÈRES AU BETH 'HABAD

**Cha'harit** : Lundi et Jeudi : 7h15

Tous les autres jours : 8h15. Chabbat : 10h00

**Min'ha** : TLJ à 13h15 sauf Vendredi : à l'heure d'allumage. Le Chabbat : 30mn avant Kabbalat Chabbat. Dimanche : 13h30.

**Arvit** : TLJ à 19h30.

## ETINCELLES DE MACHIA'H

### APRES L'EPREUVE, LA DELIVRANCE

Avant que le jour commence à poindre, l'obscurité est la plus profonde ; c'est là le signe que la lumière va naître. Il en est de même pour la grande obscurité de cet exil avec ses immenses épreuves. C'est une préparation à la grande lumière de Machia'h, une lumière supérieure encore à celle qui apparut au moment du Don de la Torah.

Car le processus se décrit ainsi : après la maladie, la guérison, après l'épreuve, le salut et la consolation.

(D'après *Imrei Bina* 5,2) H.N.

### EDITORIAL (Suite)

Cette allégresse ultime, rien ne peut jamais la remettre en question. Et c'est à cela que nous ouvre cette sagesse nouvelle.

Aussi, entre la joie bondissante de 'Hanoucca et celle sereine et définitive du 19 Kislev, tout est en place pour que nous soyons pénétrés de vitalité et, par conséquent, porteurs de vie. Une telle puissance qu'elle fait reculer les ombres vaines et fait régner la lumière sur l'avenir des hommes. Kislev est là, tout a changé.

Chers amis,

Pour vos cadres et annonces publiés dans la Sidra de la Semaine, nous vous prions de penser à soutenir ce travail par votre aide généreuse !

Aux Deux  
Colombes

LOCATION DE SALLE - TRAITEUR - DECORATION - DJ

Mariages · Soirées Entreprises & Etudiantes  
Associatif · Anniversaires

06.98.81.31.87

LOCATION-SALLE-GRENOBLE.FR - FREDSCALIA@GMAIL.COM  
8 RUE MARCEL PAUL 38120 SAINT - EGREVE

Traiteur de l'événementiel - Scalia Traiteur  
06 98 81 31 87 fredscalia@gmail.com

**Libre d'impression - Veuillez ne pas transporter pendant le Chabbat dans le domaine public**



### LA SIDRA DE LA SEMAINE

Directeur Rav Lahiany

Diffusion Rav Alter Goldstein - Arié Rosenfeld

Beth 'Habad / Ecole Juive de Grenoble

10, rue Lazare Carnot 38000 Grenoble

Tel 04 85 02 84 47

grenoblehabad@gmail.com

ecolejg38@gmail.com

www.habadgrenoblealpes.com

